Peep Sup

LE JOURNAL

Numéro 18 - Juin 2020

Fin d'année, particulière, inédite, exceptionnelle… Les adjectifs manquent pour qualifier ce dernier trimestre. Nous espérons que cette période de confinement, puis maintenant de dé-confinement s'est bien passée pour votre famille.

Le mois de juin est souvent synonyme de stress pour les familles, stress lié aux examens de fin d'année, au Bac, à Parcoursup… **Cette année ces angoisses sont accrues par la crise sanitaire que nous venons de vivre. Sachez que PEEP Sup s'investira cette année encore à la CAAES, Commission Académique d'Accès à l'Enseignement Supérieur, pour offrir à chaque jeune une place dans les formations du supérieur.**

Pour vos enfants qui vont entrer dans l'enseignement supérieur, de nombreuses questions se posent : comment seront organisés les enseignements en septembre prochain, les cours magistraux se feront-ils à distance, les jeunes pourront-ils partir à l'étranger, trouveront-ils des stages ? **Autant de sujet que PEEP Sup suivra pour vous.**

Le mois de juin c'est aussi pour nous le moment du bilan de nos actions passées et la préparation de l'année à venir. Bilan qui reste très positif puisque **c'est un peu plus de 1800 personnes qui ont assisté à nos conférences cette année encore. Merci de votre fidélité !**

Je tiens à remercier chaleureusement les membres actifs du bureau et du comité pour leur implication, les établissements qui nous ouvrent gracieusement leurs portes, les intervenants qui répondent présents à nos sollicitations et les permanent.e.s de la PEEP qui nous apportent leur collaboration.

Nous vous préparons une saison 2020-2021 qui sera encore très variée. Sachez aussi que, quelle que soit la situation sanitaire à la rentrée, PEEP Sup continuera à vous accompagner dans les démarches d'orientation de vos enfants. Nous étudions en ce moment toutes les possibilités pour vous proposer nos conférences en distantiel si nous ne pouvons les organiser en présentiel. Nous vous tiendrons informés, surveillez bien vos mails !

L'équipe PEEP Sup vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous dès septembre pour notre première conférence.

Myriam Morin
Présidente, PEEP Sup Ain-Loire-Rhône

> Nuit de l'Orientation 2020

Une nouvelle fois cette année, les parents d'élèves bénévoles de PEEP Sup répondaient à vos questions lors de la nuit de l'Orientation 2020 dans le magnifique Palais de la Bourse de Lyon.

Le stand « Santé » traditionnellement installé par notre association a connu un vif succès. La force de notre équipe est de solliciter des intervenants étudiants dans les spécialités médicales et paramédicales. Ainsi, les familles trouvent des interlocuteurs très accessibles qui répondent « sans langue de bois » à toutes leurs questions !

CCI LYON MÉTROPOLE
Saint-Etienne Roanne

Le stand PEEP Sup, installé à l'entrée de la salle de conférence permet quant à lui d'entrer en contact direct avec les familles et de les informer, de parents à parents ! C'est aussi l'occasion de distribuer le planning des conférences même si, en janvier, la saison touche déjà à sa fin ! Néanmoins, il est possible d'expliquer les thèmes classiques abordés chaque année et de donner rendez-vous à tous l'année suivante.

La nuit de l'orientation est toujours un succès avec une fréquentation en hausse d'une année sur l'autre et cela renforce la motivation des bénévoles PEEP Sup.

peep sup

PEEP SUP a pour objet (extrait des statuts) :

- ✳ d'étudier toute question qui concerne l'intérêt des étudiants et de leurs familles,
- ✳ d'assurer la représentation des familles dans les conseils et autres instances,
- ✳ d'apporter son concours aux administrations en vue d'améliorer les conditions de la vie des étudiants de l'enseignement public,
- ✳ de promouvoir et gérer (directement ou en participation), dans l'intérêt des étudiants et de leurs familles, toutes organisations à caractère éducatif, culturel, sportif ou social.

> Police, Gendarmerie et police scientifique

Beau succès pour la conférence sur la police, la gendarmerie et la police scientifique le 29 janvier dernier au Lycée du Parc avec une centaine de personnes, lycéens et parents venus se renseigner sur les carrières et les formations dans ces deux instances

Les policiers sont des agents de la fonction publique. Ils dépendent du Ministère de l'Intérieur. Sur les 150 000 policiers français, 70% travaillent à la Direction Centrale des Services de Police. Ce sont eux qui répondent au 17 ! Un grand nombre de policiers sont des CRS. Ils sont chargés du maintien de l'ordre dans les manifestations et gèrent la sécurité des autoroutes ou de haute montagne.

Les policiers sont affectés en priorité à Paris, en région parisienne ou dans les grandes villes de France.

Les gendarmes sont eux des militaires. Ils dépendent du Ministère de la Défense. La majorité habite en caserne car ils sont soumis à des astreintes. Ils exercent souvent en zones périurbaines. Comme pour les policiers, les recrutements peuvent se faire à un **niveau bac, un niveau bac +3 pour les sous-officiers de gendarmerie ou les lieutenants et capitaines de police et à bac +5 pour les officiers ou les commissaires de police.**

29 janvier 2020 - Lycée du Parc - Lyon

29 janvier 2020 - Lycée du Parc - Lyon

Les personnels les plus gradés occupent essentiellement des fonctions de management d'équipes et sont moins présents sur le terrain.

En lien avec la police et la gendarmerie, **les ingénieurs de la police scientifique sont avant tout des scientifiques, des informaticiens, des biologistes, des chimistes…** Recrutés comme agents spécialisés, techniciens ou ingénieurs, ils travaillent en collaboration avec les policiers et les gendarmes.

Ils interviennent dans 3 grands domaines :

- ✦ l'identification des personnes,
- ✦ la toxicologie et la chimie,
- ✦ les armes et les munitions.

Nous remercions le lycée du Parc qui met à notre disposition chaque année son amphithéâtre pour tenir cette conférence.

> Adhérent Peep : vous voulez obtenir le PASS PEEP Sup ?

Cotisation annuelle et familiale : 6€ payables dès votre inscription à la PEEP https://bit.ly/2XIhbLK
ou sur place pendant les conférences

> Auditeur libre :

En présentiel 6€ sur place à chaque conférence / En distanciel 6€ lors de la réservation en ligne

6€ / an

Gagnez du temps, votre Pass sert de Coupe-file

> Informatique : des études variées

C'est au Palais du Travail de Villeurbanne que la conférence sur les études en informatique s'est tenue le 15 janvier 2020.

Devant une soixantaine de personnes, les intervenants ont expliqué le fonctionnement des écoles et les différents cursus.

Ainsi, l'Université Lyon 1 était présente avec des étudiants en Licence et Master informatique. Ces derniers ont expliqué leur cursus et le choix qu'ils avaient fait à l'issue de la Licence entre les mathématiques et l'informatique.

15 janvier 2020 - Palais du Travail - Villeurbanne

Les étudiants de **la filière informatique de l'IUT - Lyon 1** ont présenté l'organisation de leurs études et notamment le travail en projet qu'ils effectuent tout au long de l'année. Tous deux en 2ème année, ils ont expliqué les poursuites d'études soit en rejoignant le cursus universitaire de la Licence ou de la Licence professionnelle, soit, pour les meilleurs d'entre eux, par un recrutement dans une école d'ingénieur en informatique. Selon les écoles, cette poursuite d'études est possible en alternance.

L'école LDLC représentée par M. Jean-Noël LEFEBVRE propose à ses élèves un cursus en trois ans, un Bachelor. Elle recrute des lycéens passionnés et organise ses cours en petits groupes tout en privilégiant les projets d'équipe.

Madame POMPILIUS a détaillé le programme proposé à Epita. Le recrutement se fait sur Parcoursup. C'est une école d'ingénieur post bac. Les deux premières années ne correspondent pas tout à fait aux années de prépa intégrées que l'on trouve dans les postbac classiques car le domaine choisi étant l'informatique, les élèves acquièrent des connaissances spécifiques à l'informatique dès la première année même si les matières scientifiques et notamment les mathématiques restent très présentes.

Le public, un peu moins nombreux que les années précédentes était particulièrement studieux : nombreux jeunes et parents ont pris des notes pendant la conférence !

15 janvier 2020 - Palais du Travail - Villeurbanne

> Extrait du décret publié au JO du 14 juin 2020

La note attribuée au titre des épreuves anticipées de français est fixée par le jury du baccalauréat en tenant compte de la note moyenne annuelle de français obtenue en classe de première et inscrite dans le livret scolaire ou le dossier de contrôle continu pour l'année scolaire 2019-2020. La note attribuée au titre de l'épreuve d'enseignement scientifique... est la note moyenne annuelle de l'enseignement correspondant obtenue en classe de première et inscrite dans le livret scolaire du candidat.

> Covid-19 : examens 2020

Brevet : moyenne des notes des trois trimestres sur la base du Livret scolaire en dehors des notes attribuées en période de confinement.

L'épreuve orale est supprimée.

Épreuves anticipées de première :

- ★ *Écrit du Bac de français* : moyenne des notes obtenues au cours de l'année hors confinement.
- ★ *Oral du Bac de français* : évaluation à partir des notes obtenues au cours des 2 premiers trimestres de l'année (hors confinement et/ou reprise des cours)
- ★ *Annulation de la 2ème épreuve des E3C* : note remplacée par la moyenne obtenue entre la note d'E3C1 et d'E3C3 qui sera passée au premier trimestre de terminale.
- ★ *Enseignements scientifiques (bacs généraux)* : la note prise en compte est la moyenne des notes obtenues en contrôle continu au cours de l'année de première (note du Livret scolaire)
- ★ *Enseignement de spécialité abandonné en fin de première* sera évalué par une note de contrôle continu sur les notes obtenues tout au long de l'année dans cette matière.

Bac général ou technologique :

Prise en compte de toutes les notes obtenues en contrôle continu en terminale (2 premiers trimestres uniquement).

Les notes obtenues dans les épreuves anticipées de première sont conservées. Les notes de contrôle continu et les livrets scolaires seront examinés par le jury d'examen. Ce jury cherchera à valoriser l'engagement de l'élève.

L'assiduité jusqu'au 4 juillet sera prise en compte.

Les épreuves de rattrapage

- ★ *Épreuves orales* pour les élèves ayant une moyenne comprise entre 8 et 10/20 : entre le 8 et le 10 juillet 2020
- ★ *Épreuves de remplacement* élargies aux élèves dont la moyenne est < 8/20 : entre le 3 et la 10 septembre 2020

BEP - CAP - Bac Pro :

examen obtenu à partir des moyennes coefficientées des notes de contrôle continu (période hors confinement). Le jury d'examen harmonisera les notes et chaque situation sera examinée.

> Salon de l'Étudiant - Eurexpo - janvier 2020

11 janvier 2020 - Eurexpo - Bron

Pour la deuxième année consécutive, PEEP Sup était présente au Salon de l'Étudiant à Eurexpo les 10, 11 et 12 janvier dernier et il faut bien admettre que malgré la présence continue des bénévoles et notamment de la Présidente Myriam MORIN, notre stand a été peu sollicité…

Il faut dire que nous étions vraiment excentrés, loin des stands des universités, DUT et autres grandes écoles et plutôt proches des écoles d'art toujours moins fréquentées. Cependant, notre présence a permis de renseigner des familles souvent venues de loin (Clermont-Ferrand, Privas, Grenoble…) et de répondre à des problématiques parfois complexes.

Ces rencontres nous confortent dans l'idée que notre rôle est important pour les jeunes et leur famille.

> Études et métiers du Droit

5 février 2020 - Palais du Travail - Villeurbanne

Les 82 participant(e)s à cette conférence « Etudes et Métiers du Droit » ont apprécié la variété et la richesse des présentations des neuf intervenantes lors de cette conférence, le 5 février 2020 au Palais du Travail à Villeurbanne.

5 février 2020 - Palais du Travail - Villeurbanne

Charlotte PERRAUD, Substitut du procureur au Parquet de Lyon a présenté les métiers de la Magistrature et les possibilités de changer de métier et de région au cours d'une carrière.

Carine URSINI MORIN, Avocate en Droit Social et de la Sécurité Sociale a expliqué son parcours atypique, parcours qui montre bien que passion et courage permettent d'accéder à des métiers passionnants où rigueur et sens du contact humain sont indissociables.

Mathilde BLOIS, Clerc de notaire nous a présenté un métier essentiel. En effet, **le clerc prépare la totalité des dossiers pour le notaire. Il fait le lien avec les clients qu'il faut accueillir et parfois rassurer.**

Christelle CLEMENT, juriste en entreprise, a parlé d'un métier où **toutes les facettes du droit peuvent être abordées et travaillées en profondeur : droit du travail, droit des contrats**, etc.

Estelle PONS, Huissier de justice, et Clémence GENEVOIS, Huissier de justice-stagiaire, ont montré que ce métier parfois mal perçu est pourtant passionnant et varié. Il comporte **deux facettes complémentaires, celle des recours et celle des constats.**

Enfin, Margaux et Laura, étudiantes en droit, ont détaillé leur cheminement et leurs études. L'échange avec les familles et les lycéens fût riche et fourni. Merci à toutes les intervenantes pour leur disponibilité et leur écoute !

PEEP Sup recherche des BÉNÉVOLES

Vous souhaitez aider l'équipe de PEEP Sup dans l'organisation des conférences ? Donner un peu de votre temps pour l'accueil, un mercredi de temps en temps de 19h à 20h ? Une permanence lors d'un Salon ?

Vous avez envie de rejoindre un groupe de parents impliqués dans l'orientation des jeunes ?

Nous vous proposons de rejoindre notre équipe : contactpeepsuplyon@gmail.com

> Alternance : Bac + 1 à Bac + 5

L'engouement pour les formations en alternance depuis plusieurs années a conduit PEEP Sup a organiser cette conférence mercredi 12 Février 2020 au siège de la PEEP, 34 rue Viret à Villeurbanne. L'objectif était d'informer les parents sur ce dispositif qui nécessite plusieurs types de démarches.

Pour cela, 3 intervenants ont expliqué les formations concernées, les démarches à suivre et les débouchés possibles. Chacun a fait part de son expérience d'alternant.

La conférence animée par Jean-Félix HURBIN et Belkheir SRHEIR a permis d'accueillir **Benjamin SURLES, chargé des filières tertiaires par alternance au GRETA Lyon Métropole.** Il a présenté les formations proposées par cet organisme en lien avec le CFA académique. Il a principalement insisté sur les formations en BTS

12 février 2020 - PEEP Villeurbanne

par alternance et a souligné la démarche de se renseigner auprès du CFA académique qui propose en partenariat avec 30 lycées de l'académie, une cinquantaine de formations différentes, allant du CAP au BTS.

Cyril DOCQUIN, Responsable d'Unité Commerciale - Campus CESI Lyon, quant à lui a présenté le parcours des filières post bac en alternance menant au métier d'ingénieur. Principalement chargé des relations candidat/entreprise, il a insisté sur la démarche permettant de se positionner de la manière la plus efficiente afin de poursuivre sa formation dans les meilleures conditions.

C'est parfois méconnu, mais on peut accéder à des diplômes à Bac + 5 par l'alternance. C'est d'ailleurs, pour beaucoup d'entreprises, une voie d'excellence.

Hélène HURBIN, étudiante en alternance à l'INSEEC dans le marketing digital, a partagé son parcours singulier passant d'une école d'art à une formation en marketing digital et sa réflexion sur le choix des études en alternance.

Tous insistent sur la nécessaire adéquation entre la formation choisie, l'entreprise et le projet professionnel. Il faut rechercher l'Ecole la mieux placée et trouver une entreprise qui corresponde bien aux études poursuivies. Hélène conseille d'utiliser le réseau des anciens élèves de l'Ecole pour bien comprendre le dispositif et la recherche d'entreprise.

Il en ressort que les formations en alternance, en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation rendent les jeunes beaucoup plus employables sur le marché du travail et comme l'a bien précisé Cyril DOCQUIN, l'alternance permet d'entrer dans un dispositif « gagnant-gagnant » !

> Vacances scolaires 2020-2021 Zone A

2020-2021	Fin des cours	Jour de reprise
Rentrée scolaire		Mardi 1 septembre 2020
Vacances de Toussaint	Samedi 17 octobre 2020	Lundi 2 novembre 2020
Vacances de Noël	Samedi 19 décembre 2020	Lundi 4 janvier 2021
Vacances d'hiver	Samedi 6 février 2021	Lundi 22 février 2021
Vacances de printemps	Samedi 10 avril 2021	Lundi 26 avril 2021
Pont de l'Ascension	Mercredi 12 mai 2021	Lundi 17 mai 2021
Grandes vacances	Mardi 6 juillet 2021	

> Agronomie, Environnement et Développement durable

22 février 2020 - Lycée du Parc

Le 22 février dernier au Lycée du Parc, la nouvelle conférence PEEP Sup a rassemblé un public nombreux.

22 février 2020 - Lycée du Parc

Mme VANIN pour l'université du Vin de Suze la Rousse a insisté sur les liens entre l'oenologie et le tourisme. Les formations sont courtes à très courtes ou en lien avec des universités pour la Licence Pro par exemple.

Mme GONDRAS du Lycée Sandar LaSalle a présenté le BTSA Gestion et Maîtrise de l'eau. Il permet aux étudiants d'entrer directement dans la vie active dans les secteurs de l'assainissement et du traitement des eaux. **M. CHRISTIN de l'IET Lyon a expliqué le BTSA GPN** dont la finalité est d'oeuvrer concrètement à la valorisation des espaces et notamment la protection de la nature.

Mme BREUIL, Professeur en BCPST à la Martinière Monplaisir a expliqué l'entrée dans les écoles d'ingénieur et les écoles vétérinaires via les 3 banques d'épreuves accessibles en fin de 2ème année de BCPST ou de TB : Agro-Véto, G2E pour l'accès aux écoles spécialisées en géologie, eau et environnement… et ENS , concours pour lequel les matières scientifiques mais aussi littéraires sont prises en compte. Les écoles du Réseau Archimède sont aussi accessibles. Ce sont les écoles d'ingénieurs des universités.

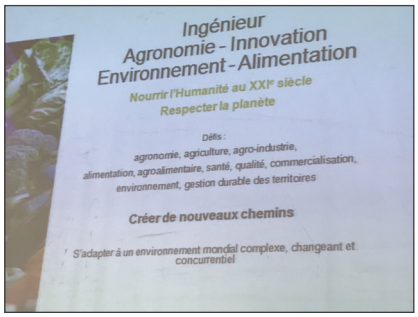

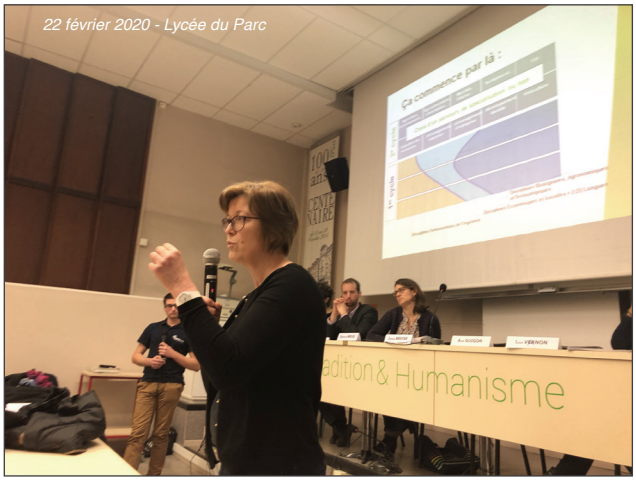

22 février 2020 - Lycée du Parc

Mme BROYER pour l'ISARA de Lyon, accompagnée d'Axel étudiant de 3ème année a expliqué le déroulé des études en école postbac : un premier cycle de 3 ans destiné à l'acquisition des bases scientifiques nécessaires au deuxième cycle et un deuxième cycle dit de spécialisation en 2 ans. École postbac, elle recrute sur concours et ne comporte pas de concours au cours du cursus mais elle reste une formation exigeante dans la droite ligne du lycée. Elle forme au métier d'ingénieur dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et du vivant.

22 février 2020 - Lycée du Parc

Les métiers de l'environnement conduisent à mettre en place un monde plus durable : eau, biodiversité, aménagement du territoire… Les filières de valorisation et de gestion des déchets sont un gros pôle d'emploi. Mais l'innovation reste un enjeu majeur, celui de construire le système alimentaire de demain. L'ISARA fait partie du réseau France Agro³ et les étudiants acquièrent une expérience de 6 mois à l'étranger obligatoire.

L'accueil du public a été très positif et les discussions se sont poursuivies autour des cas individuels à l'issue de la conférence.

> Parcoursup 2020 en chiffres

(Sources Ministère Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation))

En 2020, 658 000 lycéens scolarisés en France se sont inscrits sur Parcoursup et **98,3 % ont confirmé au moins un vœu, soit 2 points de plus que l'an dernier.** Cette augmentation se traduit par 20 000 terminales supplémentaires ayant confirmé un vœu, dont la moitié en série professionnelle. L'autre moitié est partagée entre la série générale (+6 000) et la série technologique (+4 000).

Cette hausse, alors que le nombre de lycéens en terminale est constant, est liée au nouvel enrichissement de l'offre de formation avec l'ajout de plus de 1 000 formations supplémentaires (hors apprentissage).

- **34% des vœux sont faits en licence,** y compris licence avec accès santé
- **31 % des vœux sont faits en BTS**
- Les listes de voeux sont diversifiés : près de 50% des candidats s'intéressent à au moins 3 filières différentes
- Près de sept candidats sur dix ont fait un vœu en dehors de leur académie de résidence, soit 3 points de plus qu'en 2019. Ils concernent plus souvent les lycéens non boursiers (72 %) que boursiers (61 %).

Procédure complémentaire du 16 juin 2020 au 13 septembre : elle permet aux candidats de formuler de nouveaux vœux dans des formations qui ont encore des places disponibles.

> Réforme des études de santé

La PACES disparaît pour laisser place à 2 voies différentes:

★ **Les Licences avec un « accès santé » = L.AS**

Ce sont des licences « classiques » (Droit, Biologie, Maths, Lettres…) avec une option « accès santé » à suivre en plus des matières fondamentales. Ces enseignements liés à l'option « santé » apportent les compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé (enseignements en sciences fondamentales et en sciences humaines et sociales relevant du domaine de la santé), des cours d'anglais, des modules pour découvrir les métiers de la santé, et une préparation aux épreuves permettant de candidater en santé.

★ **Les Parcours spécifiques avec un accès santé = PASS**

Il s'agit d'une année de Licence spécifique comprenant des enseignements « santé », des enseignements disciplinaires hors « santé » (Droit, Biologie, Maths, Lettres etc.), des cours d'anglais, des modules pour découvrir les métiers de la santé, et une préparation aux épreuves permettant de candidater en santé. Les PASS ne se font que dans les universités disposant d'une faculté de santé.

À la fin de la première année de L.AS ou de PASS et selon les résultats obtenus, il est possible d'intégrer l'une des cinq filières de santé : maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie ou kinésithérapie.

En cas de réussite, l'étudiant peut poursuivre dans une des 5 filières de santé. En cas d'échec, il poursuit ses études en première ou deuxième année de Licence « classique » selon les enseignements disciplinaires choisis et validés en première année.

> Projet de réforme des DUT

La réforme de la **Licence Professionnelle** publiée au JO (Journal Officiel) en décembre 2019 créé une nouvelle licence professionnelle qui sera dispensée dans les **IUT** (instituts universitaires de technologie) et appelée **Bachelor Universitaire de Technologie (BUT).**

Le BUT sera un parcours de formation en 3 ans, conférant aux étudiants 180 crédits ECTS. Mais la création de ce nouveau diplôme ne supprimera pas le **DUT**. Les étudiants de ce nouveau parcours de licence professionnelle pourront obtenir à un niveau intermédiaire (Bac + 2) le **DUT**. Il sera possible à ces étudiants de 2ème année d'accéder aux écoles d'ingénieurs ou autres poursuites d'études par exemple à l'Université (sur dossier et/ou concours).

Actuellement, 63% des étudiants de DUT sont issus des bacs généraux. Il sont aussi 71% des diplômés. La réforme souhaite imposer **50 % de bacheliers technologiques. Une réflexion est en cours pour conduire ces bacheliers moins bien préparés aux études supérieures vers la réussite.**

> Certification en anglais

Les étudiants inscrits dans une formation en lien avec le commerce international pourront bénéficier du financement d'un test reconnu internationalement en anglais. 400 000 étudiants devraient bénéficier de cette mesure dès cette année avant la fin de leur premier cycle d'enseignement supérieur. Cette mesure sera étendue à tous les étudiants à la rentrée 2022-2023.

> Remerciements de la FAGE

FAGE
LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale
fédéralisme

Chers membres du réseau de la PEEP,

Les mots sont faibles pour vous adresser notre reconnaissance pour votre générosité en cette période.

Chaque centime sera précieusement investi. La crise que nous traversons toutes et tous est venue renforcer la précarité étudiante, déjà très préoccupante. Notre réseau est plus que jamais mobilisé et, grâce à votre aide, nous pouvons continuer à avancer. Chaque semaine, nous organisons des distributions dans plus d'une vingtaine de territoires. Nos bénévoles se mobilisent et livrent les étudiants parfois jusqu'à chez eux.

Les donations nous permettent également d'aider les étudiants dans l'acquisition de matériel informatique ou encore de clef 4G pour lutter contre la fracture numérique, afin que le plus grand nombre étudie dans de meilleures conditions.

Enfin, nous sommes particulièrement préoccupés par l'isolement des jeunes de notre génération. Les actions quotidiennes de nos associations permettent tout au long de l'année de le réduire. Nous avons dû nous adapter à la période. Notre travail avec une psychologue, pour aider les étudiants en souffrance, porte aujourd'hui ses fruits. Plusieurs jeunes sont accompagnés de manière pérenne via des consultations effectuées par des psychologues, afin de les accompagner et de les aider à traverser cette période particulière.

A chaque stade de la crise, nos associations trouvent de nouvelles réponses et continuent de renouveler leurs modes d'actions. Une nouvelle phase s'ouvre bientôt, et bien que les problématiques de précarité restent les mêmes, la FAGE saura s'adapter. Cette donation est un signal fort de solidarité et de reconnaissance envoyé à la jeunesse. Nous travaillons activement à ce que les réponses soient au plus près des besoins des jeunes.

En vous remerciant encore une fois, et vous souhaitant bon courage à vous et vos proches pour en période de trouble,

Maya Es

Orlane François

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org
Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre du FEJLI et du CNAJEP

www.fage.org

peep sup

Suite à l'initiative PEEP et PEEP Sup,
27 000 € ont été récoltés pour subvenir aux besoins immédiats des étudiants en grande précarité.

L'objectif était de les aider à traverser le confinement et de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

L'aide ainsi récoltée a été gérée par la FAGE, Fédération des Associations Générales Etudiantes.

> Saison 2020-2021 :

Présentiel ou Distanciel ?... Suivez bien les informations données sur les Newsletter chaque semaine

Dates	Thèmes	Lieu
23 Septembre 2020	Ingénieur, c'est quoi ?	CCVA ou Distantiel (à préciser)
30 Septembre 2020	Comment choisir son avenir et Comprendre Parcoursup	Présentiel ou Distanciel (à préciser)
7 Octobre 2020	Architecture et Urbanisme	Lycée Colbert ou Distanciel (à préciser)
14 Octobre 2020	Études scientifiques postbac	Lycée Doisneau ou Distanciel (à préciser)
4 Novembre 2020	CPGE Scientifiques Économiques Littéraires et Technologiques	CCVA ou Distanciel (à préciser)
10 Novembre 2020	Études médicales	Palais du travail ou Distanciel (à préciser)
18 Novembre 2020	Gestion et Commerce sans prépa	CCVA ou Distanciel (à préciser)
25 Novembre 2020	Sciences Po Paris et IEP de Régions	Lycée du Parc ou Distanciel (à préciser)
2 Décembre 2020	Les études en communication	Palais du travail ou Distanciel (à préciser)
9 Décembre 2020	Je choisis l'université NOUVEAU	CCVA ou Distanciel (à préciser)
16 Décembre 2020	Études paramédicales	Palais du travail ou Distanciel (à préciser)
6 Janvier 2021	Sport : les différentes voies de formation	Lycée Doisneau ou Distanciel (à préciser)
13 Janvier 2021	Hôtellerie restauration NOUVEAU	PEEP ou Distanciel (à préciser)
20 Janvier 2021	Informatique : des études variées	Palais du travail ou Distanciel (à préciser)
27 Janvier 2021	Agronomie, Environnement et Développement Durable	Lycée du Parc ou Distanciel (à préciser)
3 Février 2021	Études et Métiers du Droit	Palais du travail ou Distanciel (à préciser)
24 Février 2021	Police, Gendarmerie et Police scientifique	Lycée du Parc ou Distanciel (à préciser)
3 Mars 2021	Alternance de la 3ème à Bac+5 NOUVEAU	PEEP ou Distanciel (à préciser)

PROVISOIRE

Retrouvez-nous :
Sur le web : www.peep-rhone.fr / Sur Facebook : Peepsuplyon Parents / Sur Twitter : @SupLyon

> Aide covid-19 pour les étudiants et jeunes précaires

Un soutien de 200 € pour les étudiants et les jeunes précaires de moins de 25 ans. Sont concernés 800 000 jeunes, étudiants, boursiers ou non boursiers, ayant perdu leur travail ou leur stage gratifié ainsi qu'aux étudiants originaires d'outre-mer isolés en métropole et qui n'ont pu rentrer chez eux en raison de la crise sanitaire.Les apprentis et les étudiants en chômage partiel ne sont donc pas concernés. L'aide sera versée à partir du 25 juin 2020 aux jeunes de moins de 25 ans dans une situation « précaire » ou « modeste » bénéficiaires des allocations personnalisées au logement.
Formulaire de demande disponible sur etudiants.gouv.fr.

> Comités et AG PEEP Sup

19 mai 2020 - Assemblée générale en visioconférence

Malgré le confinement, les bénévoles PEEP Sup ont préparé la nouvelle saison pour vous ! Les réunions de Comité et l'Assemblée Générale 2020 se sont déroulées en visioconférence. Le bureau a été renouvelé et **Mme Myriam MORIN reconduite dans ses fonctions de présidente.**

25 juin 2020 - Comité PEEP Sup - Villeurbanne

Le Comité du mois de juin a néanmoins pu se tenir en présentiel le 25 juin dernier dans le respect strict des règles sanitaires:

★ Il a été décidé de maintenir (si la situation le permet) les conférences 2020-2021 en présentiel. Un gros travail de réservation des salles de conférence a été réalisé en amont pendant le confinement **mais, si la situation l'impose, l'organisation en distanciel est entièrement prévue. Nous conseillons aux familles de suivre avec attention les newsletter d'information à ce sujet.**

25 juin 2020 - Comité PEEP Sup - Villeurbanne

★ Ce dernier comité de l'année a aussi été l'occasion de partager le verre de l'amitié et de remercier Virginie HURBIN, membre bénévole depuis de nombreuses années, pour son implication et sa disponibilité sans faille.

> Dons : Fondation du Lycée du Parc et ESDES

En remerciement de la mise à disposition des salles de conférence gracieusement, PEEP Sup Lyon a remis à la Fondation du lycée du Parc et à l'ESDES un don destiné au fond d'aide aux étudiants.

24 juin 2020 -Remise de don à la Fondation du Lycée du Parc

> Merci Virginie ! Tu vas nous manquer !

Virginie HURBIN - 25 juin 2020 - Villeurbanne

C'est avec beaucoup d'émotion que le Comité PEEP Sup a remis un cadeau de remerciements à Virginie HURBIN. Toujours souriante et motivée pour organiser des actions en faveur des jeunes, Virginie va nous manquer dès la rentrée prochaine mais nous lui souhaitons de conserver son dynamisme pour ses activités futures !

Virginie et Miriana à l'accueil d'une conférence PEEP Sup

> Adhérent Peep : vous voulez obtenir le PASS PEEP Sup ?

Cotisation annuelle et familiale : 6€ payables dès votre inscription à la PEEP https://bit.ly/2XIhbLK
ou sur place pendant les conférences

6€ / an

> Auditeur libre :

En présentiel 6€ sur place à chaque conférence / En distanciel 6€ lors de la réservation en ligne

Gagnez du temps, votre Pass sert de Coupe-file